VILLE DE BRIVE

Cité gaillarde

Brive-la-Gaillarde, le 26 OCT. 2026

APPEL A CANDIDATURES INTERNE/EXTERNE

La Ville de BRIVE
recrute
pour le Service Proximité

Un(e) agent(e) d'exploitation sur secteur
(Cadre d'emploi des Adjoints techniques territoriaux)

PRÉSENTATION DU SERVICE PROXIMITÉ

Rattaché au service gestion de l'espace public au sein de la Direction Générale Adjointe Aménagement, Développement Durable et Services Techniques, le service proximité garantit au quotidien la propreté, la sécurité et le maintien en état du domaine public sur l'ensemble du territoire communal. Son organisation repose sur une complémentarité efficace entre des unités d'intervention transversales (propreté urbaine, brigade d'intervention rapide, équipe verte) et des équipes sectorisées associant la voirie et la propreté urbaine sur les zones Nord, Ouest, Est et Sud de la Ville de Brive, complétées par des équipes dédiées aux actions curatives sur les secteurs Nord-Ouest et Sud-Est.

MISSIONS

Placé(e) sous l'autorité du responsable du secteur Zone du service proximité, vous êtes chargé(e) d'assurer l'entretien de la voirie et la maintenance du domaine public au sein de votre secteur d'affectation.

Entretien courant et maintenance du domaine public :
- Assurer l'entretien du mobilier urbain ;
- Veiller à l'entretien et au bon fonctionnement des réseaux de voirie (secs et humides) ;
- Effectuer le rebouchage des trous sur la chaussée par application d'enrobé à froid ;
- Assurer la pose et le suivi de la signalisation routière temporaire liée à la mise en place des arrêtés municipaux ;
- Assurer l'entretien de la signalisation verticale ;
- Appliquer manuellement la peinture routière pour le marquage au sol ;
- Effectuer le désherbage manuel et mécanique des espaces publics ;
- Ramasser les sacs poubelles, vider les corbeilles sur l'espace public et veiller au maintien de la salubrité de la voie publique.

Appui aux travaux d'aménagement et de réfection :
- Participer aux opérations de réfection partielle de la chaussée ;
- Mettre en œuvre l'enrobé à chaud ;
- Poser des bordures et des caniveaux ;
- Réaliser des travaux d'application de peinture routière à l'aide de machines spécialisées.

QUALIFICATIONS

- Permis B (obligatoire) ;
- Permis C en cours de validité (souhaité) ;
- CACES appréciés (catégories 1 à 9 utiles pour l'activité).

QUALITES REQUISES

Savoirs :
- Connaissance des règles de sécurité et des bonnes pratiques en matière de manutention et de port de charges ;
- Capacité à lire et interpréter un plan de voirie ainsi que les arrêtés municipaux de circulation et de stationnement ;
- Connaissances de l'environnement territorial et du fonctionnement du domaine public appréciées.

Savoir-faire :
- Exécuter les interventions avec efficacité, réactivité et dynamisme ;

une ville agréable avec son

- Rendre compte à la hiérarchie des anomalies, dégâts ou difficultés constatés sur le terrain ;
- Appliquer les consignes de sécurité sur les chantiers de voirie.

Savoir-être :
- Sens aigu du service public et posture professionnelle ;
- Aisance relationnelle et sens de l'écoute dans le cadre des contacts fréquents avec la population ;
- Autonomie, rigueur et professionnalisme dans le travail quotidien ;
- Aptitude au travail en équipe et capacités d'organisation.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieu de travail : Centre Technique Municipal - Avenue Cyprien Faurie 19100 BRIVE ;
Temps et Horaires de travail :
- Temps complet (35h00) structuré sur un cycle de 4 jours par semaine (8h45 par jour : 7h30-11h45 / 13h00-17h30).
- Période estivale (juillet/août) : 7h30-14h30 répartis sur 5 jours.
 (Planification des congés soumise aux nécessités de service).

Relations dans le poste : Travail seul ou en équipe ; contacts quotidiens avec la population, les agents du service et les autres directions de la collectivité.
Spécificités :
- Travail en extérieur et par tous les temps ;
- Astreintes liées aux intempéries ;
- Port de charges lourdes possible.

Consignes liées au poste : Port obligatoire des Équipements de Protection Individuelle (EPI) et des vêtements de travail réglementaires.
Rémunération : en référence à la grille indiciaire du cadre d'emploi + régime indemnitaire ;
Statut : fonctionnaire, ou contractuel (contrat d'1 an possiblement renouvelable) ;
Nos atouts selon le statut : participation employeur possible si adhésion au contrat collectif en mutuelle santé, et si adhésion au contrat collectif prévoyance, titres-restaurant ; Comité des Œuvres Sociales : billetterie, tarifs préférentiels commerces, loisirs et vacances, chèques vacances... Activités sportives proposées par l'Association Sportive des Communaux de Brive.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :
Monsieur Jérôme LAVERGNE - Chef de Service Proximité
au 05.19.59.18.41

Merci de bien vouloir adresser votre candidature à
Monsieur Frédéric SOULIER
Maire de Brive-la-Gaillarde
Hôtel de Ville - BP 80433 - 19312 BRIVE Cedex
ou par mail, en PDF, à : **drh@agglodebrive.fr**
avant le : 26 NOV. 2026

Votre candidature doit comporter : votre lettre de motivation mentionnant l'intitulé du poste et le n° de dossier **2026-V053-PROX,** votre CV à jour, une lettre de motivation et le dernier arrêté de situation administrative pour les fonctionnaires.
Ces pièces sont obligatoires pour la prise en compte de la candidature.

Pour le Maire, et par Délégation,
Le Directeur Général des Services,

François HITIER